

TARIFS 2026/2027



Le mot des chefs d'établissement

Chers parents,

Il a été voté en Conseil d'Administration les orientations suivantes ci-dessous pour l'année à venir.

La contribution Famille a été réévaluée pour le Collège et le Lycée, en raison des baisses de la participation financière du département et de la région. Nos tranches sont également réévaluées à la hausse en fonction de l'augmentation du barème fiscal prévue par l'Etat (+0,9%).

Cette année, le Conseil d'Administration a fait le choix **de ne pas augmenter la restauration** dans un souci d'accompagnement de l'ensemble de nos familles. Nous travaillons en collaboration avec notre prestataire de restauration afin d'assurer le meilleur service auprès de vos enfants. Nous rappelons que la partie restauration englobe différents éléments : le repas, la surveillance, la main d'œuvre directe et indirecte, les fluides, ainsi que les salles de restauration mises à disposition.

Comme les années précédentes, les activités complémentaires telles que la garderie ou l'étude du soir, ne subiront pas d'augmentation, nous choisissons d'absorber ces coûts et de limiter l'impact financier vous concernant autant que cela nous est possible.

En toute transparence, nous recherchons un équilibre de nos recettes et de nos dépenses afin de garantir une stabilité financière à notre établissement dans le souci d'apporter le meilleur à vos enfants, et ce dans le cadre de notre projet pédagogique.

Bien évidemment votre établissement scolaire reste pleinement à votre disposition pour toutes questions ou difficultés liées à cette situation. Veuillez croire, Madame, Monsieur, en notre entier dévouement.

PATRICE BOUTS

Coordinateur Institution

Chef d'établissement

GAETAN CANDELLE

Chef d'établissement

Collège & Lycée

ANTOINE REERINK

Président OGEC

Primaire & Maternelle

Contribution des familles (tarifs mensuels sur 10 mois)

RFR* – Tranche	CATEGORIE	PRIMAIRE	MATERNELLE	MATERNELLE TPS**
Inf. à 22 950€	A	46,50€	46,50€	142,50€
22 951€ à 43 900€	B	89,50€	89,50€	181,50€
43 901€ à 64 800€	C	130,50€	130,50€	217,50€
64 801€ à 86 250€	D	137,50€	137,50€	222,50€
86 251€ et plus	E	143,50€	143,50€	227,50€

** Le revenu fiscal de référence 2026 sur les revenus 2025*
*** La Maternelle TPS est une classe hors contrat –financée intégralement par la Croix Blanche et nécessitant un taux d’encadrement supérieur à une classe normale.*

Forfait demi-pension Self

Coût unitaire	PRIMAIRE	MATERNELLE & TPS
Occasionnel	7,19€	6,68€
Forfait	6,19€	5,68€

A titre indicatif, évaluation de la demi-pension
(tarifs mensuels – sur 10 mois – Base 140 jours)

PRIMAIRE	MATERNELLE
86,66€	79,52€

Etude / Garderie

Tarif Jour	Pour 1H	Pour 2H
Occasionnel	5,00 €	10,00 €
Forfait	4,50 €	7,00€

A titre indicatif, évaluation de la garderie
(tarifs mensuels – sur 10 mois – Base 140 jours)

Pour 1H	Pour 2H
63€	98€

Contribution des familles (tarifs mensuels sur 10 mois)

RFR* – Tranche	CATEGORIE	LYCEE	COLLEGE
Inf. à 22 950€	A	67,50€	60,30€
22 951€ à 43 900€	B	119,60€	108,40€
43 901€ à 64 800€	C	161,50€	150,30€
64 801€ à 86 250€	D	174,80€	167,60€
86 251€ et plus	E	184,00€	178,90€

** Le revenu fiscal de référence 2026 sur les revenus 2025*

Forfait demi-pension Self

Coût unitaire	LYCEE	COLLEGE
Occasionnel	7,30€	8,30€
Forfait	-	7,30€

Pour les élèves du LYCEE: Possibilité de déjeuner au self (coût du forfait) ou à la cafétéria (prix du repas variable selon le choix libre des composantes du déjeuner par le lycéen).

A titre indicatif, évaluation de la demi-pension
(tarifs mensuels – sur 10 mois – Base 140 jours)

COLLEGE
102,20€

Etude du soir – de 17h00 à 18h15

Tarif Jour	Pour 1H	Pour 1H si option 4 jours par semaine
Forfait	3€	2,50€

A titre indicatif, évaluation de la garderie
(tarifs mensuels – sur 10 mois – Base 140 jours)

Pour 1H-4J/sem
35€

Lycée – Collège – Primaire – Maternelle

Coût Global ** = Contribution des Familles + Cotisation APEL + Cotisation immobilière

+ Forfait demi-pension (si option) + Etude du soir/Garderie (si option) + Autres activités

- Les réductions des frais de scolarité selon le nombre d'enfants (tarifs mensuels sur 10 mois)

2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants et +
14,70€	45,60€	82,40€	164,50€

Pour 2 enfants, 147 € de réduction sur l'année globale.

- APEL: La cotisation annuelle volontaire par famille s'élève à 22€ – Celle-ci est reversée à l'APEL de notre établissement à hauteur de 10€ – les 12€ sont reversés à l'APEL du diocèse de Lille. <https://www.lacroixblanche.org/lapel/>
- La cotisation solidarité immobilière diocésaine s'élève à 22,85€ par enfant et par an. Cette cotisation finance les projets immobiliers des établissements du diocèse ayant des difficultés financières.
- Les frais d'inscription s'élèvent à 110€ par enfant (100€ à titre d'acompte + 10€ de frais), les frais de réinscription s'élèvent à 100€ par enfant. Ces frais sont déduits l'année scolaire suivante.
- Ne sont pas pris en compte les frais liés aux voyages pédagogiques, livres, autres propositions annexes. Ces frais feront l'objet d'une circulaire et d'une ligne de facturation supplémentaire.

Comment régler via ECOLE DIRECTE les factures si vous n'êtes pas en prélèvement?

MON ESPACE FAMILLE

€

1

LaCroixBlancheBondues

Situation financière

Votre compte

Vos porte-monnaie

Vos factures

SITUATION ACTUELLE

Solde débiteur de votre compte -432,15

Payer en ligne

DATE	LIBELLÉ	DÉBIT	CRÉDIT
lundi 1 septembre 2025	Acomptes versés -Réinscription 2025/2026		100,00
mardi 30 septembre 2025	Facture n° 792 septembre 2025	1 415,12	
lundi 6 octobre 2025	SCOLARITE PRIMAIRE		440,00
vendredi 31 octobre 2025	Facture n° 2554 octobre 2025	2,22	
vendredi 30 janvier 2026	Paiement CB		439,00
jeudi 30 avril 2026	Avoir n° 8258 avril 2026		6,19
Solde débiteur -432,15			

ECHÉANCES

DATE	MONTANT
A payer avant le dimanche 31 mai 2026	432,15 Payer en ligne
Total des échéances	432,15

ACOMPTE ET CAUTIONS VERSÉS

DÉTAIL

le 18 janvier 2026, vous avez versé un acompte de 100,00 €

Cliquer ici puis suivre le paiement

En cas de problématique pour effectuer les règlements, vous pouvez vérifier que le moteur de recherche utilisé est compatible – Firefox est compatible.

Comment régler via ECOLE DIRECTE les différents porte-monnaies Garderie – Restauration et autres?

MON ESPACE FAMILLE



LaCroixBlancheBondues

Paielements en ligne



LES RÈGLEMENTS PROPOSÉS

Règlement de la contribution familiale de votre enfant

432,15 €

[Ajouter au panier](#)

POUR OMAR



Restauration

Veuillez utiliser ce porte-monnaie pour régler vos repas OCCASIONNELS. Nous vous rappelons que tout repas est payable d'avance.

Repas lycée : vous devez modifier la quantité afin de déterminer le montant que vous souhaitez régler. Nous vous remercions de vous assurer que ce compte reste suffisamment approvisionné tout au long de l'année.

Votre solde actuel :+ 0,00 €



GARDERIE SOIR

Veuillez utiliser ce porte-monnaie pour régler vos heures de garderie OCCASIONNELLE. Nous vous rappelons que toute heure de garderie est payable d'avance.

Votre solde actuel :+ 5,00 €

Comment régler via ECOLE DIRECTE les différents porte-monnaies Garderie – Restauration et autres?

MON ESPACE FAMILLE

LaCroixBlancheBondues

Paiements en ligne

LES RÈGLEMENTS PROPOSÉS

Règlement de la contribution familiale de votre enfant

432,15 €

Ajouter au panier

POUR OMAR

Restauration

7,19 €

Ajouter au panier

Veuillez utiliser ce porte-monnaie pour régler vos repas OCCASIONNELS. Nous vous rappelons que tout repas est payable d'avance.

Repas lycée : vous devez modifier la quantité afin de déterminer le montant que vous souhaitez régler. Nous vous remercions de vous assurer que ce compte reste suffisamment approvisionné tout au long de l'année.

Votre solde actuel :+ 0,00 €

GARDERIE SOIR

5,00 €

Ajouter au panier

Veuillez utiliser ce porte-monnaie pour régler vos heures de garderie OCCASIONNELLE. Nous vous rappelons que toute heure de garderie est payable d'avance.

Votre solde actuel :+ 5,00 €

VOTRE PANIER

RÈGLEMENTS	MONTANT	QTÉ	SOUS-TOTAL	
Restauration OMAR	7,19 €	1	7,19 €	
Total 7,19 €				
Payer >				

Cliquer ici puis suivre le paiement

INSTITUTION CROIX BLANCHE BONDUES

